ANNEXE 5 – PRESCRIPTIONS POUR L'OBSERVATION ET LA SAISIE DES DONNEES NATURALISTES

Dans le cadre de ces missions, le Conservatoire du littoral mène ou commande chaque année de nombreuses études sur ses sites, il acquiert ainsi de nombreuses données naturalistes. La rédaction et l'utilisation systématique d'une charte cadrant la saisie des données naturalistes semble être un outil indispensable pour garantir la qualité et l'homogénéité des données.

Le présent document fourni un ensemble de recommandations à suivre pour la constitution des bases de données cartographiques d'observations naturalistes livrables au Conservatoire du littoral.

Conditions de saisie

★ ***Système de références planimétrique et altimétrique***

- L'ensemble des données planimétriques produites par le prestataire seront fournies dans le système officiel en vigueur (cf annexe 6).
- L'unité des données sera obligatoirement le mètre.

★ ***Condition de précision***

☞ Les moyens qui seront mis en œuvre par le prestataire pour la saisie des données (digitalisation, scannerisation, acquisition GPS,..) permettront d'obtenir la précision conforme aux exigences du CCTP.

Sauf accord préalable du Conservatoire du littoral, la précision des données devra être :

- Entre le 1/5 000ème et le 1/10 000ème pour la saisie ;
- 1/10 000ème pour la restitution des données.

Représentation graphique des données

Le prestataire utilisera des signes et des couleurs conventionnels pour la représentation graphique des données.

Structuration des données

★ ***Structure des couches***

La structure des couches doit être administrée selon les principes suivants :

- Chaque couche de données sera indépendante et contiendra un seul type géométrique d'objet (ponctuel ou linéaire continu ou surfacique). La totalité des données recueillies devra être retranscrite sur une des couches de données.
- Les couches de données à créer sont les suivantes :
 - Observations de faune : couche ponctuelle

- Observation de flore : couche ponctuelle
- Observation d'habitat : couche polygonale

- Chaque couche de données devra être géométriquement exempte de toute duplication, de recouvrement et de toute superposition, même partielle. Cette exclusion est valable quel que soit le type d'objet géométrique de la couche. Les polygones devront être fermés, sans nœud pendant, ni « bow-tie », ni double nœud. Les objets de type linéaire devront être connexes.
- **Chaque objet sera porteur d'un numéro d'identifiant unique par couche, de type entier, renseigné de façon incrémentale. La numérotation incrémentale devra être continue pour chaque couche. Cet identifiant sera nommé FID pour toutes les couches.**
- **Un ID unique par observation sur le modèle suivant : date_ID-site_STRUCTURE_GENRE_espèce_N° :**
 - **date : la date de l'observation, au format aaaammjj**
 - **ID-site : le N° du site, selon la typologie du Conservatoire**
 - **STRUCTURE : le nom ou acronyme de la structure réalisant les inventaires**
 - **GENRE : les 3 premières lettres du genre du taxon identifié**
 - **espèce : les 3 premières lettres de l'espèce du taxon identifié**
 - **N° : un numéro, incrémenté de 1 en 1, commencant à 001, pour différencier plusieurs observations d'un même taxon sur un site le même jour**
- Entités géographiques : les objets de type surfacique, linéaire, ou ponctuel appartenant à une même couche ou appartenant à des couches différentes et ayant des limites communes doivent être vectorisés en totalité, ce qui revient à dire qu'une limite commune à plusieurs objets doit être vectorisée plusieurs fois ou dupliquée après une première vectorisation, les coordonnées des points communs étant mathématiquement les mêmes.

✶ *Mode opératoire*

- Le prestataire proposera à l'approbation du Conservatoire, dès le début de l'étude, la liste des couches à produire, la symbolisation de chaque couche et les attributs liés à chaque type de donnée.
- Pour chaque couche, les renseignements suivants seront apportés :
 - source (production propre /relevé ou service fournisseur),
 - échelle de saisie,
 - précisions planimétrique/altimétrique,
 - date de création de la couche.

- Le support de la cartographie des habitats et des espèces faunistiques et floristiques se fera sur la BD ORTHO® - ©IGN la plus récente.
- Les documents destinés à être imprimés seront fournis au format MXD, même s'ils présentent les données concernant une seule couche. Pour chacune des couches utilisées, un rendu habillage sera demandé (type LYR).

- Les compilations demandées (restitutions cartographiques) seront également fournies au format image : JPEG (300 dpi minimum), afin de pouvoir être intégrées à des présentations.

★ ***Attributs des objets***

Chaque classe d'objets sera décrite par plusieurs attributs (numériques et textes), certains communs à toutes les classes d'objets, d'autres spécifiques.

Les attributs communs à toutes les classes d'objets sont :

Tableau 1. Charte de qualité pour la saisie des données : liste des attributs communs à toutes les classes d'objets

CHAMP	DESCRIPTION	MODELE	FORMAT	EXEMPLE
ID_OBS	**Identifiant unique de chaque observation**	**date_ID-site_STRUCTURE_GENRE_espèce_N°**	**Texte ; 50**	**20120506_120_CDL_ANG_ang_0001**
DATE	**Date de l'observation**	**JJ/MM/AAAA**	**Texte ; 10**	**12/06/2012 soit le 12 Juin 2012**
OBSERVATION	**Observateur de l'a donnée**	**Prenom NOM**	**Texte ; 50**	**Paul DURAND**
STRUCTURE	**Structure ou organisme de rattachement de l'observateur**	**STRUCTURE**	**Texte ; 50**	**CEL** **Dans le cas de structure reconnue, les abréviations, si elles sont définies avant peuvent être acceptées. Ici : CEL**
COMMENTAIRE	**Commentaire libre**	**-**	**Texte, 254**	**-**
ID_SITE	**Identifiant unique du site du CEL**	**123**	**Entier court ; 10**	**289**
NOM_SITE	**Dénomination du site du CEL**	**NOM DU SITE**	**Texte ; 50**	**LE BAGNAS**
PRESENCE	**Présence ou absence de l'espèce ou de l'habitat observé**	**Present**	**Texte ; 10**	**Seulement 2 valeurs possibles :** **« Present » ou « Absent »**

*** Les champs en gras sont obligatoires.**

Les attributs spécifiques aux classes d'objets pour les observations naturalistes faunistiques et floristiques sont :

Tableau 2. Charte de qualité pour la saisie des données : liste des attributs spécifiques à chaque classe d'objets				
CHAMP	**DESCRIPTION**	**MODELE**	**FORMAT**	**EXEMPLE**
CD_NOM	**Numéro unique de l'espèce selon le référentiel INPN (taxref)**	**1234**	**Entier court ; 10**	**66832**
LB_NOM	**Nom latin de l'espèce selon le référentiel INPN (taxref)**	**Genre espece subsp. Sous-espèce var. variéte**	**Texte ; 100**	**Anguilla anguilla**
ID_SOURCE	Type d'observation	Observation	Texte ; 50	Selon les valeurs suivantes : « A vue » « Entendu » « Cadavre » « Capture » « Bibliographie » « Collection »
TITRE	Référence bibliographique	Nom de l'étude	Texte ;	
EFECTIF	Nombre d'individus observés	123	Entier court ; 10	18
TYP_EFF	Type d'effectif observé	-	Texte ; 5	Description de l'effectif observé selon les valeurs suivantes : « = » : valeur exacte « > » minimum « ~ » estimation
SEXE	Sexe des individus observés	Sexe	Texte ; 10	Selon les deux valeurs possibles : « Mâle » « Femelle »
AGE	Age estimé des individus	Age	Texte ; 20	Selon les valeurs suivantes :

Tableau 2. Charte de qualité pour la saisie des données : liste des attributs spécifiques à chaque classe d'objets				
CHAMP	**DESCRIPTION**	**MODELE**	**FORMAT**	**EXEMPLE**
	observés			« Œuf » « Larve » « Poussin » « Juvénile » « Immature » « Adulte »
REPRO	Statut de reproduction	Reproduction	Texte ; 10	Selon les 3 valeurs possibles : « Possible » « Probable » « Certaine »
PROTOCOLE	Protocole utilisé pour la récolte de données	Protocole	Texte ; 50	WETLAND Dans le cas d'acronymes reconnus, ceux-ci peuvent être utilisés. Par exemple : STOC - EPS STERF

*** Les champs en gras sont obligatoires.**

En rouge, les champs uniquement faune.

Les attributs spécifiques aux classes d'objets pour les observations naturalistes d'habitats sont :

Tableau 3. Charte de qualité pour la saisie des données : liste des attributs spécifiques à l'observation des habitats

CHAMP	DESCRIPTION	MODELE	FORMAT	EXEMPLE
CD_TYPO	Code de l'habitat selon CORINE Biotopes			
LB_TYPO	Nom de l'habitat selon CORINE Biotopes			
CD_EUR	Code EURXX s'il s'agit d'un habitat Natura 2000			
LB_EUR	Nom EURXX s'il s'agit d'un habitat Natura 2000			
ID_SOURCE	Type d'observation	Observation	Texte ; 50	Selon les valeurs suivantes : « A vue » « Bibliographie » « Collection »
TITRE	Référence bibliographique	Nom de l'étude	Texte ;	
ALLIANCE	Alliance d'habitats selon la nomenclature du Prodrome des végétations de France (Bardat et al., 2004)			
ASSOS	Association d'habitats selon la phytosociologie sigmatiste			

*** Les champs en gras sont obligatoires.**

- Si un champ ne peut pas être renseigné, ne pas laisser la case vide, mettre «-» dans la cellule.
- Les noms des attributs devront être en rapport avec le thème à décrire. Les caractères spéciaux (type / . , ; # - etc.), les accents, les apostrophes seront interdits.

- **Un contrôle qualité des données sera réalisé** sur les données livrées. La non-conformité des données livrées avec ce document entraînera une reprise des données.

Restitution des fichiers

- Les saisies seront restituées sous la forme de jeux de fichiers aux formats shapefile (*.shp).
- Lors de la restitution de l'ensemble des fichiers, le prestataire veillera à fournir toutes les couches cartographiques livrables avec les droits correspondants en ouverture/écriture.
- Si le prestataire n'utilise pas le logiciel ArcGIS 9.3 (ou versions ultérieures), les fichiers d'origine et et les fichiers sortants seront systématiquement fournis (exemple : les fichiers de type CAO ou PAO). Le prestataire prendra en charge ou effectuera lui-même la transformation des données au format ArcGIS.

Catalogage et Metadonnées

Chaque couche de données fera l'objet d'une fiche de métadonnées précisant au minimum :

- Le nom du fichier;
- L'emplacement : arborescence détaillée des répertoires donnant accès au jeu de données (depuis la racine : disque dur ou serveur) ;
- Une description de la couche : texte décrivant sommairement le contenu du jeu de fichiers ;
- Le format ;
- La date de création ;
- La date de mise à jour (dernière en date) ;
- La date de constitution de la métadonnée : date de saisie de la présente fiche de métadonnées ;
- La date de mise à jour de la métadonnée (si nécessaire) ;
- L'auteur des données : nom et coordonnées détaillées de l'auteur de la donnée ;
- Quelques mots clefs :
 - de localisation des données : les noms et numéros des départements, les noms et codes INSEE des communes concernées par les données seront indiqués.
 - de thématique (éventuellement) : (ex : acoustique, topographie,…).
- Le logiciel d'origine de création des données : nom, éditeur et version ;
- La résolution spatiale :
 - Unité de mesure : par défaut l'unité sera le mètre
 - Système de projection : par défaut le système de projection sera Lambert 93
- La qualité des données :
 - Qualité des données : elle décrit le mode de constitution des données ;
 - Planimétrique :
 - Altimétrique : selon le type de données ;

- Les échelles d'utilisation : il s'agit des échelles auxquelles les données peuvent être utilisées et représentées :
 - Echelle mini ;
 - Echelle maxi.